

## L'ANNIVERSAIRE DES GRETA

par Raymond Vatie<sup>1</sup>

### **Une occasion de rappeler l'origine de la formation d'adultes à l'Education nationale et de tirer des leçons pour l'avenir**

En mars 1970, le Conseil des ministres confie aux services de l'Education nationale le soin d'assurer la formation continue des adultes. Il en charge Olivier Guichard, précédemment ministre de l'Industrie, lequel me nomme "Directeur délégué à l'Orientation et à la Formation continue".

Avec Olivier Guichard et son directeur de cabinet, André Giraud, nous organisons, au sein de l'Education nationale, un dispositif de formation des adultes répondant aux besoins manifestés par la crise de 1968 traduits par les négociations engagées entre les partenaires sociaux employeurs et salariés.

Telles sont les origines de cette action de formation continue

En 2013 ce sont 191 groupements d'établissements scolaires (GRETA) qui :

- \* accueillent 501.586 adultes
- \* assurent 50,6 millions d'heures de formation
- \* par les soins de 36000 enseignants formateurs
- \* pilotés par plus de 1200 CFC (conseillers en formation continue)
- \* et produisent un chiffre d'affaires de près de 500 millions d'Euros

---

<sup>1</sup> Directeur délégué à l'orientation et à la formation continue

Les formateurs ont dû surmonter nombre de difficultés et oppositions. Ainsi, les deux ministres suivants (Joseph Fontanet 1972, et René Haby 1974), ont estimé que l'accueil des adultes n'était pas de leur ressort. Ils pensaient que le système que nous avons créé disparaîtrait de lui-même.

Ils ont ainsi ignoré un contenu qui correspondait aux besoins des publics, cependant que, de leur côté, les formateurs (CFC et DAFCO) n'ont pas faibli dans leur motivation et les GRETA ont accueilli en formation les travailleurs des entreprises. Il a fallu attendre 39 ans pour voir le Ministre Vincent Peillon doter les GRETA d'un statut administratif adapté, par Décret (2013-852 du 24/09/2013).

### **Le passé et la réalité actuelle donnent lieu à une réflexion en six points**

1. 1970 - 1972 : un début réaliste, efficace et apprécié
2. Durant des dizaines d'années, la persévérance d'un ensemble de personnels motivés et innovateurs a valorisé le projet d'origine
3. Les effets néfastes de la discontinuité ministérielle ont été surmontés
4. D'absurdes fantasmes d'opposition ont disparu
5. Mais l'activité de formation assurée par l'Education nationale reste trop peu connue des politiques, des administrations et des médias
6. Il convient maintenant, pour un avenir en rude évolution, de répondre à des besoins nouveaux de la conjoncture technique, économique et sociale

(Mes précédentes publications<sup>2</sup> peuvent apporter d'utiles contributions)

Je dois d'abord remercier nombre de contributeurs de cette note, pour leurs informations et suggestions. Je suis en particulier reconnaissant envers Robert Ouaknine (depuis 1985), Jean-Pierre Michel (depuis 1996), Alain Meignant, Michel Blachère, Anne-Marie Bardi, Ravella Benessy-Mur...

<sup>2</sup> "Ouvrir l'école aux adultes" - L'Harmattan 2008 -

"La formation continue, utopie en 1970, urgence en 2012" - EMS Management et Société - 2011

## 1. 1970 - 1972 : UN DEBUT REALISTE, EFFICACE ET APPRECIE

André Giraud, directeur de cabinet d'Olivier Guichard, apporte à cette nouvelle fonction un an de soutien décisif<sup>3</sup>. Avec un groupe d'enseignants et de contractuels venus d'entreprises, nous aboutissons en 27 mois d'action à :

- \* définir et mettre en place une fonction de formateurs conseillers en formation continue (les CFC)
- \* instituer pour les encadrer un délégué académique à la formation continue ( le DAFCO), auprès de chaque recteur
- \* s'appuyer sur les établissements scolaires en mettant en commun leurs ressources humaines, afin de mutualiser les moyens pédagogiques et techniques nécessaires entre plusieurs établissements complémentaires, et les grouper pour une coopération adaptée (les GRETA).

Parallèlement ont été institués quatre organismes nationaux :

- \* un service de l'action d'orientation pour les jeunes et les adultes : l'Office national d'information sur l'emploi et les professions (ONISEP),
- \* un centre d'études et recherches sur les qualifications (CEREQ),
- \* une instance de formation pour les scolaires et les adultes par les moyens du réseau de la télévision : l'OFRATEME.
- \* une agence pour le développement de l'éducation permanente : l'ADEP.

Les deux institutions d'orientation créées existent toujours pour l'orientation des scolaires et des adultes et produisent des études les emplois et les qualifications.

Il est prévu d'assister le recteur par une forme de coopération avec les partenaires sociaux, employeurs et salariés, au niveau de son académie.

Il est encore besoin de doter cet ensemble de moyens administratifs et de mesures structurelles, administratives et statutaires nécessaires pour le fonctionnement normal de ces instances.

Des stages d'un an en entreprise sont offerts aux enseignants volontaires. 720 d'entre eux en ont bénéficié de 1971 à 1976. Ils ont disparu ensuite.

En mars 1972 Olivier Guichard nous fait établir un projet prévoyant les effectifs nécessaires en conséquence. Cela est alors inscrit dans le projet de budget 1973.

---

<sup>3</sup> Ancien du ministère de l'Industrie, André Giraud estime en mai 1971, le système éducatif opposé à la "gestion par objectifs", il décide de partir. Il passe à la direction du CEA, puis devient ministre des Armées, deux fonctions où il fera aboutir ce projet, comme il l'avait déjà fait au ministère de l'Industrie. Ce sont des dispositions qui feront, dix ans plus tard, l'objet de loi de finance pour toute l'administration.

## 2. L'ACTION D'ENSEIGNANTS INVENTIFS ET MOTIVES

L'action initiale des années 1970 à 1972 a été décisive pour le démarrage de l'accueil des adultes. Dès les premiers jours une coopération active est apparue entre des enseignants, dont certains étaient militants de culture populaire, et des formateurs d'entreprise. Leurs pratiques et leur connaissance de divers milieux les a spontanément mis en relation avec des acteurs des milieux de l'économie et des animateurs de l'action sociale et syndicale.

Ces contacts de longtemps préexistants avec des groupes culturels, héritiers de la période de 1936 avec, comme "Peuple et Culture" tant dans le milieu enseignant que dans le tissu associatif développé depuis cette époque<sup>4</sup>.

Des résultats ont été vite obtenus par l'énergie, la compétence et l'esprit inventif des équipes de formateurs et techniciens des entreprises qui se sont succédés au fil des ans. Nombres d'entre eux sont devenus contractuels dans nos services.

Leurs actions conjointes et leur persévérance ont vaincu nombre de difficultés administratives, politiques et d'oppositions au sein de l'Education nationale elle-même, comme du fait de fantasmes de notre société.

L'association des CFC, l'ANACFOC a spontanément tenu dès les premières années, des réunions d'échanges et des journées professionnelles annuelles. Leurs Forums de La Baule, La Rochelle, Reims, Nantes,.. ont donné lieu à de nombreuses publications. Et cela continue aujourd'hui, comme le montre le thème débattu à Palaiseau en 2013 ("Le conseil, élément clé de la formation tout au long de la vie).

Au-delà des chiffres, le bilan de la formation continue organisée et animée par l'Education nationale est riche de créations et de contributions, reprises bien au-delà de ses GRETA et services de Formation Continue des universités :

- validation de diplômes professionnels par Unités Capitalisables (les UCAP),
- modularisation des formations et individualisation des parcours dans le cadre -
- création des Centres de Ressources (pour les stagiaires, les formateurs et les conseillers...),
- création de Centres de langue, Interventions-conseil auprès des entreprises et des organisations, Qualité en formation, création de label et contributions aux normes--Afnor--"Formation-Continue"
- contributions à la création du bilan de compétences, au dispositif de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) t participation aux réseaux des CIBC et des dispositifs de VAE, publication de revues (Cahiers du Conseil, Ingénierie de formation...)

---

<sup>4</sup> on verra plus précisément en page 11 comment ces milieux ont joué un rôle décisif

Ainsi les actions de formation ont gagné en diversité la formation a continué dans les divers secteurs de l'Education nationale, grâce à l'action inventive et persévérante de ses personnels (formateurs, conseillers, coordinateurs. Chefs d'établissements, agents comptables, personnels techniques et administratifs...), et aussi grâce à l'implication de ses stagiaires salariés et demandeurs d'emplois ainsi qu'à tous les commanditaires publics et privés qui lui ont fait confiance (entreprise, collectivités territoriales, services de l'emploi, administrations...).

**On le voit, au fil des années la formation des adultes est-elle devenue un fleuron de l'Education nationale.**

### **3. DE LA DISCONTINUITÉ MINISTERIELLE**

#### **Ou les ministres changent et oublient les décisions passées**

Malgré la décision du conseil des ministres de mars 1970, instituant la formation continue à l'Education nationale et sans en référer à son prédécesseur, le ministre Fontanet, nommé le 1er juillet 1972, estime que la formation des adultes n'est pas du ressort du ministère de l'Education nationale, mais de celui du Travail qu'il vient de quitter.

Plusieurs mesures traduisent ce point de vue :

- son "chargé de mission" Raymond Soubie, rectifie le projet de budget 1973 : les 2937 postes prévus sont ramenés 450
- le directeur à l'orientation et la formation continue n'est plus à l'organigramme
- les assistants contractuels doivent quitter leur fonction au ministère
- la coopération avec les partenaires sociaux près des recteurs est oubliée
- les stages d'enseignants d'un an en entreprise "doivent être supprimés"

A son tour en 1974 : un nouveau ministre René Haby (qui fut Inspecteur Général de l'orientation scolaire), estime que :

- *"ce n'est pas à notre ministère d'assurer l'orientation pour les adultes "*
- il déclare : *"la formation d'adultes est un fantasme de 1968, elle disparaîtra d'elle-même".*

Il n'a donc pas besoin de prendre des mesures pour la supprimer. Mais elle survivra, dans une relative marginalité institutionnelle. Les ministres se succéderont, la formation continue aura toujours à leurs yeux une importance marginale dans la stratégie d'ensemble du ministère, aucun jusqu'à ces dernières années, n'affirmera l'importance qu'il lui accorde.

Il faut dire que, malgré la stabilité qui est supposées être le signe de la Cinquième République, ils se sont succédés à un rythme assez soutenu, et que peu d'entre eux ont pu prendre le temps de s'y intéresser vraiment. Cette discontinuité ministérielle a été l'un des obstacles à cette reconnaissance de la formation continue dans l'activité du Ministère de l'Education nationale.

Ainsi la formation continue survit, mais reste ignorée de l'administration, des organisations syndicales d'enseignants ou d'entreprises, comme des politiques et des médias qu'ils soient publics ou privés.

Non supprimée par des textes et maintenue par les CFC, la formation continue a persévéré sous une forme quasi clandestine, privée de diverses mesures statutaires, jusqu'au 24 septembre 2013 (décret concernant les GRETA)

### **Des années de discontinuité ministérielle**

Pour l'action de formation des adultes le premier obstacle a été, sans conteste la discontinuité ministérielle. Dix années de calendrier nous montrent comment la cinquième République née sous le signe de la stabilité, s'est dotée de mai 1958 à avril 1978 de cinq ministres couvrant le secteur jusque là appelé Education nationale. Secteur coupé entre par ailleurs en deux ministres, de 1974 à 2014.

- mai 1968 Alain Peyrefitte cesse d'être ministre de l'Education nationale
- François-Xavier Ortoli lui succède durant deux mois
- 13 Juillet 1968 Edgar Faure
- 23 juin 1969 Olivier Guichard
- 6 juillet 1972 Joseph Fontanet
- 29 mai 1974 René Haby devient ministre de l'Instruction<sup>5</sup>
- et Jean-Pierre Soisson secrétaire d'état à l'Enseignement supérieur
- 5 avril 1978 Christian Beullac ministre de l'Instruction
- et Alice Saunier-Seité ministre de l'Enseignement supérieur

---

<sup>5</sup> Clin d'œil du destin : 35 ans plus tard, jour pour jour, 230 conseillers en formation continue, réunis en journée professionnelle à Anglet, me font une ovation pour avoir initié leur fonction. Je la fais cesser en leur disant que ce sont eux qui méritent des applaudissements, eux qui ont permis à la survie de leur activité, alors que René Haby en avait prévu la disparition.

#### 4 . D'ABSURDES FANTASMES D'OPPOSITION

Dans le contexte politique des années 1970 la formation continue provoquait des prises de position idéologiques qu'il n'est pas sans intérêt d'évoquer aujourd'hui pour contextualiser la situation. Voici un petit florilège de déclarations dont je fus le témoin.

J'en évoquerai trois.

- \* Les "risques d'un séjour d'enseignants en entreprise"
- \* Un "blocage" de l'économie face aux universités
- \* Des ouvriers dans l'école, une voie de "soviétisation"

##### \* Les risques d'un séjour d'enseignants en entreprise

Ces formations pratiques en entreprise ne manquent pas de critiques de la part des syndicats d'enseignants :

- « Pourquoi mettre un enseignant gratuit à la disposition d'un patron ? »
- « Il y a le budget de la formation professionnelle, pour ces actions, pourquoi amputer nos crédits pour d'autres activités ? ».
- « Au moment où nous manquons de personnel dans tant d'établissements, pourquoi en retirer pour du tourisme industriel, nos besoins criants ne sont pas satisfaits »...
- Le Recteur de Clermont-Ferrand, René Haby me demande : « Pourquoi a-t-on remis cette affaire dans les mains du SNES et des communistes ? ». Et moi, de lui répondre : "Monsieur le Recteur, cette affaire dépend d'abord du Recteur, c'est lui qui décide »
- « Et si certains se font embaucher par l'entreprise, quel exemple fâcheux ! » A cette observation que je lui rapporte, Olivier Guichard répond : « Eh bien ! Si cela arrive vous me le direz, j'en ferai la publicité, on pourra ainsi montrer que les enseignants ne sont pas enfermés dans le système éducatif et, qu'en plus, tout le monde saura qu'ils sont appréciés dans les entreprises. ».

##### \* Un blocage des entreprises face aux universités

On connaît si peu la réalité des entreprises que lorsqu'un historien, aussi compétent et ouvert que René Rémond,<sup>6</sup> apprend l'existence d'activités créées par les professions, il écrit :

---

<sup>6</sup> « La règle et le consentement », chez Fayard – 1979, page 470

*« Les universités ont dû improviser, là où le patronat a constitué de véritables monopoles qui lui ont évité de traiter avec les universités, cela lui a permis de négocier en position dominante ».*

Il s'exprime comme si, tout ce qu'ont fait les entreprises et leurs organisations depuis 1945, pour la formation de leurs personnels, avait été réalisé depuis les lois de 1971 *« pour éviter de traiter avec les universités »*. Cette déclaration est stupéfiante. La formation des personnels d'entreprises n'a pas débuté par les événements de 1968 ! Si elle a été l'objet d'un accord interprofessionnel puis d'une loi, c'était pour donner un nouvel élan à cette action déjà ancienne.

Ce qu'écrit René Rémond est au moins significatif d'une absence d'information. Mais c'est surtout une indication de l'ignorance existant à l'époque entre l'école et le monde des professions. L'école Supérieure d'électricité (Supélec), HEC, l'Institut supérieur des matériaux, l'Ecole de Fonderie, les Ecoles des Chambres de commerce, le CESI, seraient-ils nés depuis 1971 ?

*J'ai bien connu René Rémond, Vice-Président de la conférence des présidents d'université (la CPU) et soutien des actions de formation continues dans les universités. Je ne peux douter de sa sincérité dans ce qu'il écrit ainsi en 1979.*

#### **\* Des ouvriers dans l'école : une voie de soviétisation**

Ouvrir l'école aux travailleurs est aussi vu dans certains milieux proches du pouvoir comme un dangereux projets subversifs. Pour illustrer je ne résiste pas à donner un large extrait d'un article publié par les Dépêches de Dijon en avril 1971 et présenté par le "Comité de Défense de la République" (CDR, président M. Pasqua).

##### *"HALTE A LA SOVETISATION DE L'EDUCATION NATIONALE"*

*"De véritables "commandos" politiques chargés d'encadrer les élèves afin de rendre plus efficace le travail d'endoctrinement auquel ils sont déjà soumis, vont probablement s'infiltrer dans les lycées. C'est ce que va permettre une mesure actuellement en préparation au Ministère de l'Education Nationale, annoncée ces jours dernier par une conférence de presse. L'instigateur est M. Vatier, le directeur délégué à l'orientation et à la formation continue. Cette mesure vise à accueillir dans les lycées et sur les mêmes bancs que les scolaires, des adultes soucieux de se "recycler".*

*Cette présence simultanée de plusieurs générations fera partie d'un ensemble de mesure destinées à favoriser la formation continue et l'éducation permanente, a déclaré le directeur Vatier. Une formation politique continue et une éducation permanente continue, aurait-il du préciser. Or la manœuvre est un peu grosse : qui verra-t-on se précipiter sur les bancs des lycéens, sous prétexte de recyclage, sinon les militants gauchistes, dûment préparés*

*à leurs nouvelles fonctions de commissaires du peuple à l'enseignement ? Après l'endoctrinement, l'encadrement, en attendant l'embrigadement obligatoire ! Le recyclage des adultes est une nécessité, certes. Il ne doit pas devenir le moyen d'accaparer encore plus l'Education Nationale. Cette nouvelle mesure rend plus urgente encore l'indispensable, épuration des hauts fonctionnaires gauchistes qui tentent l'annexion des jeunes générations. Les belles déclarations doivent faire place aux actes.*

*L'Education Nationale -creuset de la France de demain- demande un patron qui protège la jeunesse des faux prophètes et qui mettent à la porte des lycées et collèges ceux qui n'y font rien d'autre que de préparer leur révolution".*

## **5. LA FORMATION DES ADULTES IGNOREE DES POLITIQUES, DES ADMINISTRATIONS ET DES MEDIAS**

Au cours de ces 44 ans, la communication du ministère sur son rôle dans la formation continue a été pour le moins discrète :

\* Deux inspecteurs généraux de l'Education nationale écrivent l'histoire du ministère de 1960 à 1990, sans évoquer l'accueil des adultes. Lucien Géminard, président des inspecteurs généraux, mentionne l'existence des GRETA , qu'il présente comme "un outil de gestion des moyens communs".

\* Ils sont bien excusables si l'on lit ce qu'Olivier Guichard, lui-même, exprime dans ses mémoires. Il oublie la formation continue qu'il a institué sur décision d'un Conseil des Ministres. Dans ses mémoires, de quatre entretiens vidéo, enregistrés à l'institut national de la recherche pédagogique (INRDP), on constate que la formation continue et l'orientation des adultes ne sont pas évoquées. On y apprend seulement qu'il a existé un certain Vatier qualifié de militant. On comprend de lui qu'il avait mal vécu son affectation à la tête de l'Education nationale "*ce ministère qui s'auto-administre bien sans le ministre*". Il en ressort que les questions de formation et de gestion prévisionnelle étaient dues à son directeur de cabinet André Giraud et soutenues par lui, parti du ministère, quand il estimera qu'il n'y a aucune chance d'aboutir !

\* Le président du "Conseil économique, social et environnemental", invite Raymond Vatier à assister le 13 décembre 2011 au vote d'un rapport portant sur "40 ans de formation professionnelle". Ce document de 118 pages ne fait aucune mention de l'action du ministère de l'Education nationale. Dans une liste de 27 personnes auditionnées on ne trouve ni le ministre en exercice, ni l'administrateur général du CNAM, aucun recteur, ni DAFCO, aucun responsable de GRETA. les conseillers en formation continue (CFC) n'existent pas. Aucune de ces fonctions, aucun de ces titres ne sont mentionnés.

Les 21 recommandations du rapport ont un caractère particulier ou général qui ne concerne pas directement l'action de formation continue poursuivie depuis 1970 par nos services, dans les différents ordres d'enseignement.

\* Les conférences de presse que j'avais instituées de 1970 à 1974, auprès des médias généralistes ont été abandonnées depuis longtemps. Dès lors les grands médias ignorent totalement l'action du Ministère en ce domaine, se bornant à mettre en cause *"les milliards mal utilisés que coûte la formation des adultes"*. En revanche, la presse régionale se fait souvent de réalisations locales impliquant les GRETA, mais ces informations ne sont, dans l'ensemble, pas valorisées au niveau national. (Je ne peux oublier combien les organes de presse, fidèles à mes conférences de presse mensuelles de 1970 à 1974, m'ont amené les échos de publications diverses : Le Monde, Le Figaro, la Croix, le Dauphiné Libéré, l'agence France-Presse).

\* Jacques Delors a publié ses mémoires dans un ouvrage de 511 pages<sup>7</sup>. Pas une fois il n'évoque le rôle de l'Education nationale, ni ne cite l'un quelconque des acteurs de formation continue. Pourtant il y a toujours eu deux représentants du ministère dans le conseil interministériel qu'il a piloté. Et pourtant aussi, j'ai conduit, à sa demande une étude sur "les obstacles à la formation des adultes". C'est lui qui a conseillé à Olivier Guichard de me nommer comme son directeur de l'orientation et de la formation continue. Dans son ouvrage on peut lire dix pages excellentes sur "Les quatre piliers de l'éducation". Mais, comme auteur il ne mentionne ni les formateurs de l'Education nationale ni les GRETA.

\* On peut se demander quelle place la formation continue occupe dans la passation de pouvoir entre Ministres. Lorsque ce fut le cas en 2014, entre Vincent Peillon, Ministre sortant de l'Education nationale et son successeur, Benoit Hamon, aucun d'eux n'a évoqué l'existence de la formation continue, comme d'une part importante de ses responsabilités. Et pourtant c'est Vincent Peillon qui avait signé, le 24 septembre 2013, le décret donnant (enfin?) une structuration administrative cohérente aux GRETA.

---

<sup>7</sup> "Mémoires" Editions Plon décembre 2003

## 6. LES CONDITIONS DE LA REUSSITE :

Pour un avenir en rude évolution économique, technique et sociale

### **Des besoins: engagement, ouverture, production intellectuelle, innovation**

Le système, qui devait selon certains dépérir doucement pour recentrer le Ministère sur la formation des jeunes et laisser la place, pour la formation continue, à d'autres acteurs publics et privés, a non seulement survécu, mais il s'est renforcé, malgré les difficultés. Quels enseignements utiles à l'avenir retenir de ces 40 ans ? Je vois, en plus de la nécessaire reconnaissance institutionnelle, cinq conditions de la réussite passée à maintenir dans l'avenir :

- **BESOIN.** En premier lieu, l'activité répond à un besoin. Localement, même si le Ministère est resté discret au plan national, les publics et les entreprises connaissent les GRETA, et apprécient leur capacité à répondre à leurs besoins. Le maillage géographique des établissements facilite la proximité, les prestations sont de qualité, l'EN est une référence pour l'obtention de titres et diplômes, et est ouvert à des partenariats. Ces atouts en font, dans les faits, un des acteurs majeurs de la formation continue. Commanditaires publics et privés lui ont fait confiance (entreprises, collectivités territoriales, services de l'emploi, administrations...) et renouvellent cette confiance.
- **ENGAGEMENT.** L'effet des enseignants, conseillers et responsables, inventifs et motivés. Les résultats de la formation continue n'auraient pu être obtenus sans l'énergie, la compétence, l'esprit inventif et la persévérance de ses personnels (formateurs, conseillers, coordinateurs, Chefs d'établissements, agents comptables, personnels techniques et administratifs...) qui se sont succédé au fil des ans. Malgré, comme nous l'avons rappelé, nombre de difficultés administratives, politiques et d'oppositions, et une faible reconnaissance au sein de l'Education nationale elle-même.
- **OUVERTURE.** Une autre raison du succès est l'ouverture aux partenariats et aux idées venues d'ailleurs. Dès le début, une coopération active est apparue entre des enseignants, dont certains étaient militants d'action populaire, formateurs d'entreprise, ou animateurs de l'action sociale et syndicale. Nombre d'animateurs d'entreprises sont devenus contractuels dans nos services. Dans les années 70, des contacts d'échange et de travail ont été noués avec des groupes comme "Peuple et Culture" de Joffre Dumazedier, des enseignants animateurs de CEMEA

de Jean Ader, ou le Cuces de Nancy créé par le Recteur Jean Capelle et animé Bertrand Schwartz. Ils ont souvent inspiré et stimulé les CFC et autres enseignants. Il en est toujours de même des universités et du CNAM. Cette ouverture s'est maintenue jusqu'à aujourd'hui, avec de nombreux acteurs extérieurs, y compris dans l'exploration des possibilités du numérique.

- **PRODUCTION INTELLECTUELLE.** Le réseau agit, mais c'est aussi un « réseau pensant ». Les acteurs impliqués se sont organisés en réseau d'échanges d'idées et de bonnes pratiques. L'association des CFC, l'ANACFOC a spontanément tenu dès les premières années, des réunions d'échanges et des journées professionnelles annuelles. Leurs Forums de La Baule, La Rochelle, Reims, Nantes,.. ont donné lieu à de nombreuses publications. Cela continue aujourd'hui, comme le montrent les thèmes débattus à Palaiseau en 2013 ("Le conseil, élément clé de la formation tout au long de la vie), Poitiers 2012 ("Quels défis pour la formation continue dans un contexte social et économique de crise"), Metz 2011 ("sécuriser les parcours individuels), Le Grau du Roi 2010 ("2010 ; année des réformes"), Anglet 2009 ("Quelles stratégies d'acteurs dans un nouveau système de formation des adultes ?"), Strasbourg 2008 (L'Europe de la connaissance: Engagement et Responsabilités de l'Ingénieur de Formation ?"... Des revues publient et diffusent cette production intellectuelle (Cahiers du Conseil, Ingénierie de formation...).
- Le réseau est à l'origine d'innovations majeures dans le champ de la formation continue. Au-delà des chiffres, la formation continue organisée et animée par l'Education nationale a permis des innovations. Elle est riche de créations et de contributions, reprises bien au-delà de ses GRETA et services de Formation Continue des universités : préparation et validation de diplômes professionnels par Unités Capitalisables (les UCAP), modularisation des formations et individualisation des parcours<sup>8</sup> dans le cadre de Centres Permanents, création des Centres de Ressources (pour les stagiaires, les formateurs et les conseillers...), création de Centres de langue, Interventions-conseil auprès des entreprises et des organisations, Qualité en formation avec la création de label GRETA PLUS et la référence à la norme Afnor "Formation Continue", contribution à la création du bilan de compétences, au dispositif de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), etc.. Demain sans doute sur la place du numérique dans la formation ?

---

<sup>8</sup> Modularisation et individualisation sont aujourd'hui deux notions essentielles dans la formation continue, en particulier après la récente réforme de la formation.

## EN CONCLUSION

### FORMATION CONTINUE : UN ATOUT POUR LE PAYS

Ainsi la crise sociale de 1968 avait débouché sur une prise de conscience commune entre employeurs et salariés quand à l'impérieuse nécessité d'accroître la formation des travailleurs de toutes catégories, tout au long de leur carrière et tenant compte de métiers qui évoluent parfois de façon rapide.

Il s'est trouvé alors deux politiques Olivier Guichard et André Giraud pour tenter d'apporter une réponse par les soins de l'Education nationale. Des dizaines d'enseignants et de salariés devenus contractuels se sont unis pour imaginer des solutions pratiques. Ils ont poursuivi leurs efforts quarante quatre ans durant.

Malgré la discontinuité ministérielle, les freins administratifs et les multiples fantasmes négatifs, ils ont permis à l'activité de formation continue de devenir un des plus brillants fleurons de l'Education nationale.

Il s'agit aujourd'hui de faire connaître et reconnaître à tous les acteurs de notre société, que cette richesse contribue activement à développer en France les talents du plus grand nombre de ses citoyens au travail; et de comprendre que ceux-ci contribueront ainsi à accroître la productivité et la compétitivité de nos entreprises. Cela jouera sur les conditions de vie du plus grand nombre!

**Cet anniversaire célébré le 6 octobre 2014 a été occasion de signaler le rôle de ce fleuron du service public : la formation continue des adultes.**

Car c'est un élément majeur du développement attendu de la compétitivité du pays et de la lutte contre le chômage. Il convient, aujourd'hui d'en tirer des leçons en pour une activité engagée dans l'âge du numérique et d'imaginer de formes nouvelles d'interventions.<sup>9</sup>

Constatons avec plaisir que Madame Najat Valaud-Belkacem, récemment nommée à la tête du Ministère, est venue personnellement participer à une manifestation organisée à cette occasion d'anniversaire et a très clairement affirmé dans son discours, l'importance qu'elle accorde à la formation continue dans la stratégie d'ensemble du Ministère. Voyons y un espoir de rupture avec cette longue période marquée par un déficit de communication.

<sup>9</sup> Par exemple par des coopérations entre GRETA d'un même territoire....

